

**Communiqué de presse**

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES  
ET DE REASSURANCES  
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1080- Tunis

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration lors de sa réunion du 22 Mars 2016, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2015 et a arrêté les états financiers relatifs à cet exercice qui font ressortir les principaux indicateurs suivants:

- Des primes émises et acceptées en évolution de 6% soit 305,542 MD contre 288,208 MD en 2014,
- Des charges de sinistres en progression de 13,78% soit un total de 231,384 MD contre 203,358 MD en 2014,
- Une augmentation des revenus financiers de 14,2% atteignant 45,862 MD contre 40,172 MD en 2014 (hors opération exceptionnelle de plus value ),
- Un résultat net de 73,450 MD dont 54, 174 MD de plus value exceptionnelle réalisée sur l'opération de cession partielle d'un titre en portefeuille contre 22,299 MD en 2014 en amélioration de 229%,
- Des fonds propres avant résultat de 260,560 MD contre 245,801 MD en 2014 d'ou une couverture de 4,38 fois la marge de solvabilité réglementaire,
- Un taux de représentation des engagements techniques de 139,6% contre 134% en 2014.

Le Conseil a constaté avec satisfaction l'état d'avancement des projets structurants et les niveaux d'engagement des projets d'investissement prévus à cet effet, ce faisant la STAR consolide sa position de leader du marché des assurances et ambitionne de le conforter dans les années à venir.

En conséquence et conformément au communiqué de presse du 25 Mars 2015 et aux discussions menées lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Mai 2015, le Conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 40% sur le résultat de l'exercice 2015 hors opération exceptionnelle de cession partielle sur un titre en portefeuille et de 25% sur la plus value exceptionnelle réalisée et citée ci-dessus soit un dividende de 9,200 Dinars par action contre 3,400 Dinars pour l'exercice 2014 en évolution de 171% et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le 19 Mai 2016 à 9h30'. Le lieu de cette réunion vous sera communiqué ultérieurement.